



NOTIFICATION AUX CLUBS CONCERNANT LA DECISION DE TENIR UNE CONFÉRENCE ÉLECTRONIQUE DU DISTRICT 18

Après avoir :

- 1) Examiné la situation créée par la pandémie déclarée par COVID-19 ;
- 2) Effectué un examen approfondi des contrats, des dépenses et des obligations financières ;
- 3) Étudié les risques associés à un événement en personne ;
- 4) Entendu l'opinion des membres du District, le Conseil du District 18 a approuvé l'annulation de la Conférence de District en présentiel.

Bien qu'il n'existe pas de procédure définie pour les conférences de District électroniques dans le règlement intérieur du Zonta International ou dans les documents de gouvernance du District, nous suivrons la précédenée établie en 2020 lorsque la convention du Zonta International a été annulée.

Le Règlement Intérieur du Zonta International prévoit que le Board International fonctionne en vertu des "pouvoirs d'urgence" et, à ce titre, prend des décisions concernant ce qui serait considéré comme "la meilleure solution suivante" ou "la plus proche possible" pour mener à bien les affaires en vertu de la "doctrine qui prévoit : Que les BOARDS appliquent le bon sens". Nous avons l'intention de faire en sorte que nos clubs de District puissent continuer à participer pleinement au processus démocratique qui sous-tend tout ce que nous apprécions.

Aujourd'hui, ce courriel sert d'avis officiel aux clubs du District 18 sur la façon dont nous allons procéder pour organiser une conférence de district électronique.

- La Conférence de District se tiendra par voie électronique en utilisant la plateforme zoom.
- La Conférence de District aura lieu **du 4 au 7 novembre 2021. Via le lien [ZontaD18Conference2021](#)**
- Tous les clubs seront informés du processus d'accréditation avant le 17 septembre 2021.
- Tous les participants devront s'inscrire **avant le 15 octobre 2021.**
- Les élections auront lieu avant la conférence
- Le vote sur les affaires du District aura lieu lors de la réunion d'affaires.

LE Board du District a adopté des lignes directrices sur les méthodes d'élections et de votes électroniques qui contiennent plus de détails sur les procédures et qui vous sont fournies aujourd'hui.

Ce document ne nécessite pas l'approbation des membres du club car il a été examiné et adopté par les membres élus du Board.

De plus, le règlement intérieur du Zonta International exige que le Gouverneur publie une convocation à la conférence **au moins 60 jours** avant la conférence.

Cet appel à la conférence sera publié séparément et comprendra :

- L'ordre du jour,
- Le projet de budget du district,
- La liste des candidats

Ainsi que des détails sur d'autres questions relatives au District.

Nous espérons que ces aménagements permettront au District de faire avancer les affaires en douceur tout en continuant à impliquer nos délégués et les membres des clubs.

Les dirigeants de club doivent adresser leurs questions à leur Area Director respectif qui les transmettra au Board du District 18.